



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Ce que les parents de nos élèves ont écrit à la direction de l'école !

Après l'annonce de l'arrêt de l'école le 13 mars dernier, une période difficile s'est installée, durant laquelle les seuls contacts entre les enseignants et leurs élèves ainsi que leurs familles ont dû passer soit par le téléphone, soit par des moyens de communication informatiques. Alors que nous nous apprêtons à vivre une nouvelle période compliquée, celle d'un retour en classe à la mi-mai, pour une petite dizaine de semaines, la direction de l'école se réjouit de constater les nombreux messages des parents d'élèves, messages adressés à nos enseignants dont quelques-uns vous sont rapportés ici :

«Merci beaucoup pour tous les efforts fournis pour assurer le suivi des apprentissages des élèves ! Prenez soin de vous ! Courage pour la suite.»

«Bravo et merci pour tout ce que vous mettez en place et si efficacement !»

«MERCI à tous. Courage et force à vous.»

«Merci pour le magnifique travail que vous faites tous depuis le début de cette turbulence... Prenez soin de vous et de vos familles !»

«Travail mis rapidement en place, bravo.»

«Très satisfaite du super travail effectué par les enseignants.»

«Aussi, nous vous remercions pour tous les efforts consentis dans cette lutte quotidienne extraordinaire et vous présentons nos respectueuses salutations.»

«Merci pour l'engagement de chacun. Bonne santé.»

«Merci pour tout ce que vous mettez en œuvre !»

«Par ce message, je souhaitais tout simplement vous faire part de ma gratitude pour votre soutien à ma fille mais également aux autres élèves. D'avoir de vos nouvelles/contacts régulièrement, aident clairement les enfants à se sentir soutenus et motivés à devoir continuer leurs apprentissages, malgré la situation actuelle. Il devient malheureusement trop rare dans notre société de voir des personnes avenantes, investies dans leur rôle/travail ou tout simplement humaines, alors pour tout ce que vous êtes et faites, depuis des années mais particulièrement ces 3 semaines, MERCI, prenez soin de vous et profitez bien de vous ressourcer pendant les vacances.»

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé ces messages et merci à nos enseignants pour leur flexibilité et leur créativité durant cette période difficile.



Au Vallon - Abattage d'arbres au jardin public de Couvet en 1954 (9/24)

© MRVT

Echo des autorités

Une nouvelle période transitoire pour les structures d'accueil

Le début du déconfinement décidé par le Conseil fédéral a pour effet un retour progressif des activités de nos structures d'accueil préscolaires (crèches) vers la situation d'avant COVID-19.

D'un fonctionnement extrêmement réduit sur le seul et unique site d'accueil d'urgence de Boveresse, accueillant entre 3 et 5 enfants chaque jour, nos équipes éducatives des crèches sont reparties au travail, pour

accueillir une quarantaine d'enfants sur trois de nos sites préscolaires cette semaine et un peu plus de 70 dès la semaine prochaine.

Il s'agit d'une nouvelle période transitoire jusqu'à la reprise d'école, où les structures parascolaires devront rouvrir elles-aussi, avec toutes les incertitudes qui subsistent en ce qui concerne les mesures de distanciation sociale qui devront être appliquées à

l'école, avec des incidences inévitables sur nos parascolaires.

Le Conseil communal souhaite ici remercier chaleureusement ses collaborateurs et collaboratrices pour leur flexibilité et leur courage. En effet, ils ont dû continuer à travailler, malgré le confinement et tous les risques relatifs à la pandémie, dans notre structure d'accueil d'urgence de Boveresse, au contact avec les parents et les enfants.

ANNONCES

Arrêté temporaire de circulation routière

Travers, Sur-le-Vau. L'arrêté est disponible sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

Reprise des séances de conciliation à Val-de-Travers

Faisant suite aux mesures d'assouplissement de la Confédération, puis du Conseil d'Etat neuchâtelois, et vu la reprise des séances tant du Grand Conseil que des conseils généraux des communes, Val-de-Travers a relancé les procédures de permis de construire bloquées jusqu'à aujourd'hui à cause du confinement.

Les procédures administratives internes se sont poursuivies et dès le 27 avril, les séances de conciliation ont redémarré tout en respectant les consignes de sécurité prescrites, notamment les distances de sécurité.

Les processus de mise à l'enquête ont repris, eux-aussi, depuis le vendredi 24 avril.

À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

Appartements à louer

BOVERESSE

- Appartement de 4 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC, cave, galetas et chambre haute. CHF 840.-, charges comprises

- 2 appartements de 4 pièces, en duplex, cuisine agencée habitable, grand salon, grande chambre à coucher, salle de bains / WC, douche/WC, cave, galetas. CHF 1'200.-, charges comprises

BUTTES

- Appartement de 3 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, galetas. CHF 950.-, charges comprises

- Appartement de 4 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, cave et galetas. CHF 1'100.-, charges comprises

SAINT-SULPICE

- Dès le 1^{er} juillet 2020, appartement de 5 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, cave, galetas. Possibilité de louer un garage. CHF 1'250.-, charges comprises

Renseignements : Commune de Val-de-Travers
Service des Bâtiments - 032 886 43 55
Infrastructures.VDT@ne.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

Fermeture de sentiers pédestres

Les sentiers pédestres menant de Fleurier au Chapeau de Napoléon seront fermés du lundi 4 au mercredi 20 mai pour permettre l'exécution d'une coupe de bois.

Nous vous remercions de prévoir d'autres secteurs pour vos randonnées.

Le service forestier.

EN BREF

Absinthe en fête annulée

Prévue le samedi 13 juin, la troisième édition d'Absinthe en fête n'aura pas lieu. La date de l'édition 2021 n'est pas encore arrêtée.

Pas de cocktail pour les entreprises

Le traditionnel Cocktail des entreprises organisé par la Commune de Val-de-Travers est, lui aussi, annulé. Partie remise pour le printemps prochain !

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles